

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 07.12.2010 À 14 HEURES 30 À STRASBOURG (SALLE DES CONSEILS)

Convocation du 29.11.2010

Membres en exercice : 50 titulaires
50 suppléants

Membres présents : 21 titulaires
10 suppléants

Délibération n°183 du Comité syndical

Budget 2011

Le Président présente le Budget primitif 2011

*Le Comité syndical
sur proposition du président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

DECIDE

D'APPROUVER, chapitre par chapitre, le budget primitif 2011 présenté :

Budget de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
(012) Personnel, y.c cotisation	182 900 €	CUS	283 950 €
(65) Suivi et mise en œuvre	150 000 €	Communautés de communes hors CUS	94 650 €
(011) Gestion fonctionnement /	47 700 €	Etat (DGD ou autre)	
		Région	37 500 €
		Département	
Compte 6811 : dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	38 000 €	Divers	2 500 €
Total	418 600 €	Total	418 600 €

Budget d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
(202) : frais d'études, d'élaboration, de modification et de révisions des documents d'urbanisme	26 000 €	(280) : immobilisations incorporelles	25 800 €
(205) Conc. Droits simil.brevet, lic., marques, proc.	1 500 €	(281) : immobilisations corporelles	12 200 €
(21) Divers : mobilier, logiciels, informatique...	10 500 €		
Total	38 000 €	Total	38 000 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le

La publication le

Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT

